

Ségolène Royal: "Oui, je suis aisée"

LA CANDIDATE PS rend public son patrimoine après la polémique sur son paiement de l'ISF

Visant directement l'UMP, Ségolène Royal a dénoncé, hier, une campagne de « racailles » pour faire croire qu'elle fraudait le fisc, accusations que le PS qualifie de premier « coup tordu » de la campagne présidentielle et dont l'entourage de son rival Nicolas Sarkozy se défend.

Depuis plusieurs jours, et alors que le PS était agité par un débat sur la fiscalité, des sites internet reproduisaient un document présenté comme l'enregistrement d'une société civile immobilière, « La Sapinière », avec un commentaire assurant que le couple Ségolène Royal-François Hollande utilisait ce moyen pour échapper à l'ISF.

Une maison à Mougins dans les Alpes-Maritimes

Pour couper court à la polémique, la candidate a publié l'état de son patrimoine et d'indiquer qu'elle et son compagnon étaient redevables depuis deux ans de l'impôt sur la fortune, assurant que la SCI n'avait aucune visée frauduleuse. Et d'afficher une part (197 800 euros) dans l'appartement familial de Boulogne-Billancourt, une part (108 000 euros) dans une maison des Alpes-Maritimes, une maison dans sa circonscription à Melle (168 000 euros, moins 111 024 euros d'emprunt), pas d'actions, obligations, objets de valeur ou assu-



rance vie, et une Renault Scénic au chapitre automobile.

« Des méthodes de racaille »

Le PS a immédiatement fait donner l'artillerie lourde contre le parti de Nicolas Sarkozy, accusé d'être à l'origine de la rumeur.

« Je suis aisée et je pense normal de payer l'impôt sur la fortune », a reconnu Ségolène Royal au cours d'un entretien sur RTL. « A titre personnel, je n'atteins pas le seuil de l'impôt sur la fortune », a-t-elle précisé. « C'est en cumulant mon patrimoine avec celui de mon conjoint (François Hollande, NDLR) qui nous mis

effectivement au seuil » de l'ISF, franchi « l'année dernière » en raison de « l'augmentation du prix de l'immobilier et parce que nous avons terminé de rembourser un certain nombre d'emprunts », a-t-elle dit. « Ce sont des méthodes de racaille, l'UMP a développé une capacité de nuisance qui n'est pas acceptable », a aussi déclaré la candidate dans une allusion transparente à l'utilisation controversée du mot « racailles » par le ministre de l'Intérieur.

Sarkozy aussi imposé sur la fortune

Côté UMP, on s'efforçait au contraire de désamorcer la controverse. « La polé-

mique ne nous intéresse pas, ce n'est pas à ce niveau que nous placerons la campagne, nous ne nous laisserons pas enfermer », a assuré Xavier Bertrand, un porte-parole de Nicolas Sarkozy. Une autre porte-parole du candidat UMP, Rachida Dati, a indiqué que Sarkozy « paie l'ISF depuis un an et transmettra sa déclaration dans quelques jours ». Pour le politologue Dominique Reynié, l'affaire montre que la course à l'Elysée est entrée dans « la campagne des boules puantes ». Mais si la candidate socialiste risque d'être jugée « sévèrement » par une partie de l'opinion, la « méthode » aussi, a-t-il conclu.

ÉDITORIAL

Marc Chevanche



Passage à vide

Plus que l'on sait si la télévision fait mesure-t-on les effets des « coups tordus » que charrie invariablement une campagne présidentielle. Ni Jacques Chaban-Delmas, ni Valéry Giscard d'Estaing n'ont perdu à cause de l'impôt fiscal, pour l'un, ou des diamants, pour l'autre. Ni la francisque, ni les frais de bouche n'ont empêché François Mitterrand et Jacques Chirac de parvenir à leurs fins. Nous ne sommes décidément pas, ou pas encore, aux États-Unis. Qu'il faille s'en réjouir ou le déplorer, la « moralité » du candidat, la révélation de ses petits tas de secrets touchant à l'argent, au sexe ou au vice ne risque pas de ruiner son entreprise. Ségolène Royal survivra donc à la publicité faite malicieusement autour de son patrimoine. Son problème est ailleurs et il est plus préoccupant. Le Parti socialiste et sa candidate peuvent bien, en effet, jurer du contraire, ils traversent

une période difficile où la cacophonie le dispute aux interrogations inquiètes sur la méthode « Royal » de mener la campagne. La cacophonie, dont la version fiscale est la plus sonore, ne se résume pas aux embardées de François Hollande. Elle naît de ce passage à vide où la candidate ne touche qu'avec des pincettes au programme socialiste disponible mais ne dispose toujours pas du projet présidentiel qu'elle compte lui substituer. L'autre source d'inconfort dans le camp socialiste, c'est la conception de la campagne elle-même. Ségolène Royal s'en tient à sa stratégie de l'écoute préalable. Elle mène sa barque en laissant sur la rive des hiérarques socialistes relégués ou sans boussole. Elle est donc seule face aux sondages. Celui d'aujourd'hui, dans Paris Match, lui apporte une mauvaise nouvelle : elle perd — 48 % — contre Sarkozy — 52 % —. C'est la première fois qu'on note un tel écart de quatre points.

A Toulon, elle se dit la candidate « de la morale de l'action »

Dénonçant les « discours politiques de mensonge tenus au plus haut niveau », Ségolène Royal s'est présentée, hier soir lors de son tout premier meeting, comme la candidate « de la morale de l'action » et « de la vérité ». Elle a présenté Nicolas Sarkozy comme le candidat « de la continuité », affirmant que « la rupture, c'est la gauche qui l'incarne ». La candidate socialiste a ouvert son discours en récusant tout flottement dans sa

campagne. « J'entends la droite dire qu'il y aurait comme un trou d'air dans notre campagne. Moi ce que je vois ce soir surtout, c'est un souffle d'air extraordinaire qui va nous porter vers la victoire de 2007 ! », a-t-elle lancé à 850 partisans massés dans l'auditorium du Palais Neptune de Toulon (près de 1200 suivaient le discours à l'extérieur de la salle, selon son entourage).

Lire les détails dans nos éditions varoises

Les autres prétendants : quel patrimoine ?

- **Jean-Marie Le Pen (FN)** n'est « pas hostile a priori » à la publication de son patrimoine, « si tous les candidats s'y plient ». Assujéti à l'ISF, il a hérité en 1976 d'un patrimoine important légué par Hubert Lambert, fils d'un industriel du ciment, dont une propriété de plus de 4500 mètres carrés dans le domaine privé de Montreutout, à Saint-Cloud, valorisée à plusieurs millions d'€.
- **Philippe de Villiers (MPF)** « ne paie pas et n'a jamais payé » l'ISF et évalue son patrimoine à environ

540 000 € selon son entourage. Il possède une propriété en Vendée évaluée 350 000 €, un studio à Paris évalué 140 000 €, des meubles évalués à 47 000 €. Il a deux voitures, 607 et 307 Peugeot.

- **François Bayrou (UDF)** rendra publique sa déclaration de patrimoine « dès qu'elle aura été établie », c'est-à-dire très rapidement. Il « ne paie pas » l'ISF selon son entourage.
- **Marie-George Buffet (PCF)** loue « un appartement au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Elle possède une peti-

te maison en Bretagne dont elle n'a pas fini de rembourser le crédit. Elle n'est pas sous le coup de l'ISF » a indiqué un porte-parole.

- **Olivier Besancenot (LCR)** est « copropriétaire depuis 2004 d'un appartement de 55 m² dans le XVIII^e arrondissement de Paris : la valeur de son patrimoine est de 37 000 €. Pas de valeurs mobilières. Il a acquis une Peugeot 106 en 2001, il a comme seul revenu son salaire de la Poste d'un montant mensuel de 1 000 €. Il n'est donc pas soumis à l'ISF ».

- **Arlette Laguiller (LO)** : retraite mensuelle totale de 2276 €. Pas de biens immobiliers ou actions. 3000 euros sur un Livret A, 1650 € en épargne logement, 405 euros en Codevi, environ 8000 € sur compte courant au 17 janvier. Une Renault Clio.
- **Dominique Voynet (Verts)** n'acquiesce pas l'ISF. Elle possède une « résidence principale » à Montreuil (achetée par emprunt 280 000 €), qu'elle rembourse encore. Elle détient également « une résidence secondaire en Bretagne », acquise 120 000 €.